L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

JUIN 2019 • N°58

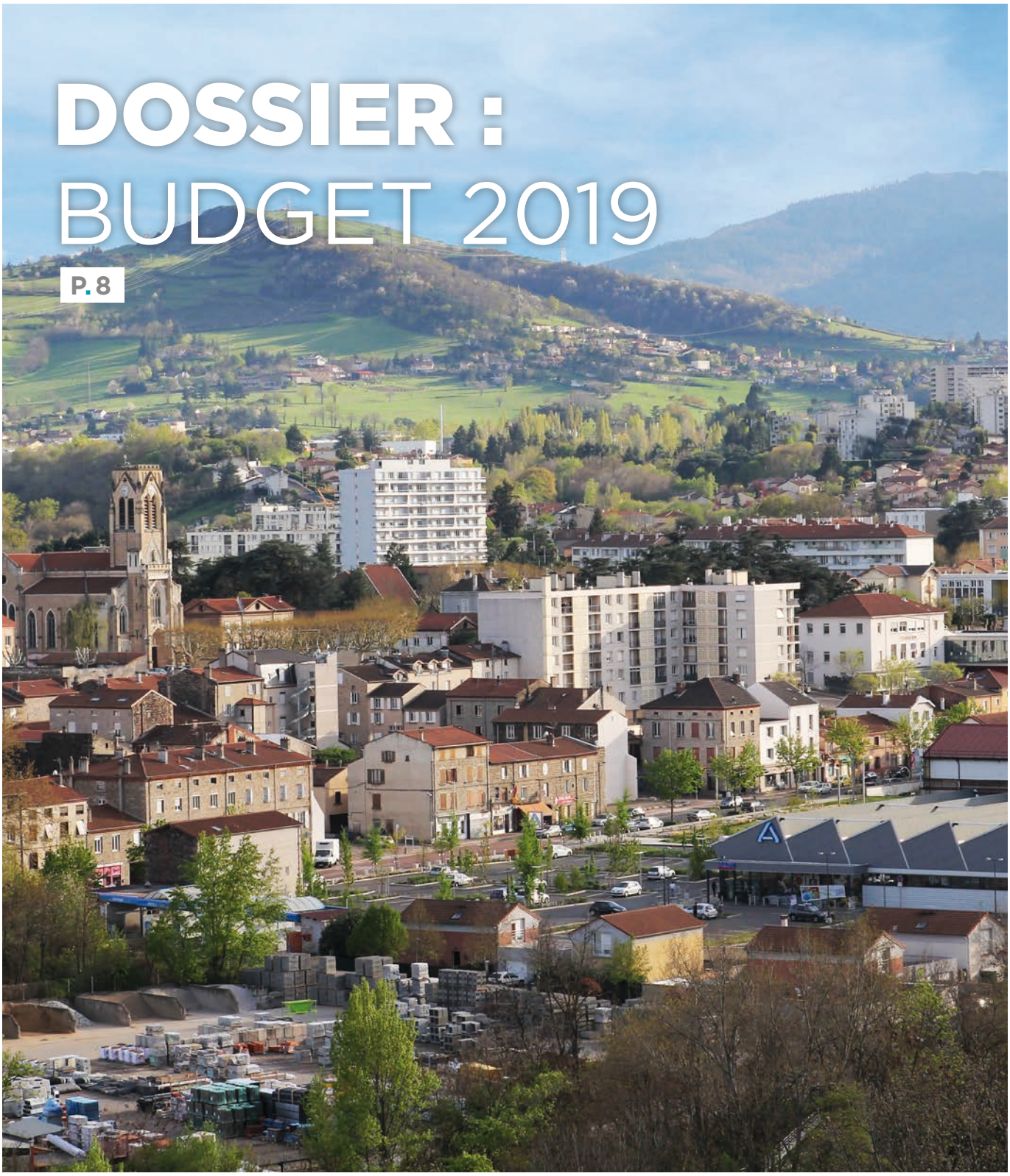

DOSSIER : BUDGET 2019

P. 8

www.ville-horme.fr

Ville de l'Horme

// Fête du Printemps - Mardi 26 mars
Ballets Contemporains de Saint-Étienne - Mireille Barlet • Écoles de L'Horme

Cette année, le service enfance jeunesse, le service culturel et les écoles de L'Horme ont uni leurs forces pour organiser une Fête du Printemps sous le signe de la danse !

Les enfants des 4 écoles de L'Horme ont déambulé, déguisés, de la place de l'Église jusqu'au Gymnase des Berges du Gier. Puis ils ont dansé tous ensemble sur une chorégraphie créée par Mireille Barlet, directrice des Ballets Contemporains de Saint-Étienne. Quelques jours avant la Fête du Printemps, Mireille Barlet avait travaillé avec toutes les classes de L'Horme pour leur apprendre et leur faire répéter cette chorégraphie (12h d'interventions au total).

En parallèle, Mireille Barlet a mené un projet danse avec la classe de CM1/CM2 de l'école Francis Nicolas sur le thème *Dansons sous la pluie* (6h d'interventions), dont le rendu a été donné en première partie du flashmob.

// Le cabaret lecture musicale du mercredi 10 avril

C'est avec Evelyne Lecanu à la lecture, Franck Tatier au saxophone et Arnaud Rodamel, photographe de l'exposition *Regards croisés à Manhattan* que nous avons embarqué dans l'univers de Paul Auster et de son roman *La cité de verre*. Un moment intense et réussi pour (re) découvrir cet auteur américain et voyager dans Manhattan ! Vous pourrez retrouver le texte de Paul Auster dans les rayons de la médiathèque.

// Les temps du conte

Petits et grands ont leur moment bien à eux à la médiathèque avec les temps du conte. Depuis plusieurs années déjà, chaque premier mercredi du mois ont lieu les *Petites histoires pour petites oreilles*. Un moment tendre et chaleureux, un moment hors du temps avec les histoires et comptines de Natacha. Entrée libre pour les tout petits et leurs parents, nounous, grands-parents... Les plus grands ne sont pas oubliés avec les *Grandes Histoires pour Grandes Oreilles*. Des rendez-vous à noter dans son agenda pendant les petites vacances scolaires pour les plus de 5 ans. Venez écouter Cécile, Fred, Delphine, Solenne... des conteurs et conteuses qui donnent vie à leurs histoires.

ÉDITO

Enzo VIVIANI
MAIRE DE L'HORME

Ce magazine est l'occasion de vous présenter **le budget prévisionnel 2019 adopté à l'unanimité le 18 mars en conseil municipal.** C'est un budget qui correspond en tous points au programme de mandat.

Il se caractérise par un niveau de dépenses de fonctionnement stable depuis 2014, notamment du fait de la renégociation de tous nos contrats, de choix de gestion comme la reprise en régie des services périscolaires et extrascolaires, de la réorganisation des services accompagnée de la mise en place d'une politique ressources humaines partagée, le tout en maintenant le niveau qualitatif reconnu de nos services. En recettes, nous voyons une nouvelle fois les dotations de l'Etat diminuer (la perte s'élève à -1 450 000 euros en cumulé depuis le début de mandat, et à -370 000 euros en niveau, ce qui aurait permis des financements supplémentaires importants) ; nous sommes en effet pénalisés par un effort fiscal demandé à la population qui est jugé insuffisant au regard de celui de la moyenne des communes de notre strate de population. Malgré cela les taux d'imposition seront inchangés, les dépenses d'investissement seront financées sans recours à l'emprunt, les budgets des services notamment en matière d'enfance jeunesse et de culture sont maintenus ainsi que celui du soutien à la vie associative.

Ce budget 2019 sera peut-être le dernier voté de notre mandat selon la date à venir des prochaines élections municipales en 2020.

Nous avions déjà initié la dématérialisation des relations avec la mairie (enfance jeunesse avec le Portail famille, rendez-vous pour certaines démarches telles que renouvellement des passeports et cartes d'identité), permettant à chacun d'effectuer ses démarches de chez lui quand il le souhaite ; nous allons la poursuivre et développer la e-communication avec l'installation d'un matériel de communication adapté en mairie, y compris l'installation d'un poste d'accès informatique à proximité de l'accueil ouvert à ceux qui ne disposent pas de moyen informatique à leur domicile, ou qui ont besoin d'un accompagnement dans la démarche.

Nous avons axé nos engagements politiques sur le logement et l'aménagement urbain qui viennent en complément naturel des évolutions des mandats précédents ayant permis de développer les services dans le secteur du sport, du social notamment en matière d'enfance jeunesse et de la culture.
Ces actions en matière de développement de la commune, déjà bien engagées comme nous vous le rappelons dans notre article sur les travaux, sont des actions pluri annuelles à long terme qui ne peuvent toutes se réaliser sur un seul mandat ; mais elles sont un élément essentiel du bien vivre à L'Horme pour les générations actuelles mais aussi à venir.

Parmi ces actions, visant à offrir un véritable parcours résidentiel sur la commune, figurent :

- **La capacité à offrir des logements adaptés** pour nos seniors, que ce soit par la construction de la maison intergénérationnelle, concept novateur de vie sociale, ou par l'implantation souhaitée d'une résidence senior plus conventionnelle.
- **L'amélioration de l'existant** par l'installation d'ascenseurs pour les appartements Gier Pilat Habitat de Voron, dans l'attente nous l'espérons d'actions à venir sur les autres groupes d'habitat de cet organisme.
- **La possibilité d'offrir des logements en accession à la propriété**, y compris pour des primo accédants.

Enfin, même si nous sommes encore à un peu moins d'un an des prochaines élections municipales, je me suis posé la question de mon implication dans le prochain mandat. Sachant que la gestion municipale est une affaire d'équipe et non d'une seule personne, que l'ambition doit être au profit de la commune et non pas d'une ambition personnelle, que nous avons des actions en cours et bien d'autres propositions pour favoriser le bien vivre dans notre commune, compte tenu du désir de certains adjoints et conseillers de vouloir poursuivre cette mission pour la commune, je vous informe qu'avec une équipe d'expérience, pour partie renouvelée et rajeunie, nous soumettrons notre projet pour L'Horme à vos suffrages lors des élections municipales de 2020.

Nouveau : suivez toute l'actualité de la Ville de L'Horme sur Facebook.

SOMMAIRE

4 > Actualités
8 > Dossier / Budget
10 > Votre ville et vous
16 > En bref

INFO **MAIRIE**
Cours Marin - 42152 L'Horme
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr

L'Horme**Mag**
Directeur de Publication : Enzo Viviani.
Conception : agence**reciproque**.fr
Dépôt légal 2e trimestre 2019
Tirage : 2 350 exemplaires

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

4ÈME ÉDITION DE **L'HORM'EN FÊTE !**

Notre désormais traditionnel rendez-vous de la rentrée s'annonce le dimanche 8 septembre ! Vous pourrez retrouver sur un même site notre forum des associations ainsi que des spectacles et des animations pour passer une journée au grand air, comme un doux rappel des vacances…

Le site sera ouvert de 10h à 18h… et on vous garde volontiers toute la journée !

Venez **rencontrer les associations l'hormoises** et faire le choix de vos activités artistiques et sportives de l'année. L'Horme est riche de ses associations : au cours de cette journée venez découvrir l'étonnante diversité des activités proposées ! Associations sportives, pratiques artistiques, réunions de passionnés, associations caritatives…

Venez découvrir les offres **des services municipaux** : enfance-jeunesse (accueil de loisirs : périscolaire et pendant les vacances, espace animation jeunesse……), médiathèque et culture.

Venez-vous essayer à nos **ateliers** : jeux en bois, ateliers artistiques… vous reposer dans notre coin lecture, vous régaler de nos **spectacles** : pour les plus petits (dès 6 mois) comme les plus grands, chacun aura de quoi se rassasier !

Venez partager un moment **de convivialité sous le chapiteau** : notre *bar à bancs* sera installé bien confortablement à l'abri de la chaleur. Vous pouvez réserver votre repas (10€) dès maintenant auprès de la médiathèque ou du service culturel. Nous recherchons toujours de bonnes volontés pour l'organisation de cette journée : **une réunion est prévue jeudi 13 juin à 18h30 à La Buire,** n'hésitez pas !

FOCUS SUR LES RENDEZ-VOUS SPECTACLES

RIEN À DIRE

Compagnie Léandre • Clown
Spectacle tout public - durée 1h

« Un clown sans nez rouge, une maison sans murs, un spectacle sans paroles… Découvrez l'univers infiniment poétique de Leandre Ribera, un artiste drôle et émouvant capable de transformer le plus anodin des événements du quotidien en un moment incroyablement magique. Doux et timide à la fois, il aime la compagnie et cherche à se faire des amis. Il ouvre chaleureusement la porte de son monde imaginaire où les chaussettes volent, les meubles s'animent, les monstres se cachent dans les placards et les parapluies tombent du ciel. Une parenthèse enchantée emplie d'humour et de générosité qui promet d'être riche en rebondissements.

Artiste de rue depuis plus de 30 ans et virtuose du mime, ce Catalan est considéré internationalement comme une grande figure du clown. Inspiré du cinéma muet de Charlie Chaplin, ce personnage aussi burlesque qu'attachant émerveillera petits et grands ». Matilde Contie - L'Indépendant

JAZZ DE LÉGUMES

Pascal Gayaud
Spectacle musical et ateliers

Un vrai spectacle musical à base de légumes frais ! Du jazz endiablé, des carottes sifflets et des patates tam-tam… un spectacle joyeux pour se mettre l'eau à la bouche !

Pascal Gayaud animera également 2 ateliers pendant lesquels enfants à partir de 4 ans comme adultes pourront découvrir les secrets de fabrication de ces instruments comestibles !

Infos pratiques : Espace des Berges du Gier · de 10h à 18h Entrée gratuite / accès aux spectacles dans la limite des places disponibles· Petite restauration salée et sucrée sur place, bar convivial !

D'autres rendez-vous ne sont pas encore tout à fait finalisés :
VOUS POURREZ RETROUVER LE PROGRAMME DÉTAILLÉ FIN JUIN SUR :
www.ville-horme.fr
et dans votre boîte aux lettres !

SOCIÉTÉ

MAISON **INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Parmi les évolutions de la société, il en est une à prendre en compte à L'Horme comme ailleurs : l'augmentation de la population des seniors dont le souhait pour beaucoup est de trouver des logements adaptés, de rester sur leur commune et à proximité du centre et de toutes les commodités.

C'est pourquoi nous avons multiplié les démarches afin de pouvoir accueillir sur la commune des opérations immobilières répondant à cette demande. La construction de la maison intergénérationnelle par Bâtir et Loger sur le cours Marin en est la première réalisation.

Ce projet de maison intergénérationnelle, sur lequel nous travaillons depuis deux ans, est une des concrétisations de notre politique du logement tendant à pouvoir offrir aux L'Hormois un véritable parcours résidentiel sur la commune. Son principe est de créer des logements qui, par leurs caractéristiques, permettent de retrouver une mixité de générations au sein d'un même immeuble, ce qui facilite la communication entre les générations et permet de lutter contre la solitude et l'éloignement que peuvent ressentir certains aînés. Cette intégration dans la vie de la commune est d'autant plus forte si, comme c'est le cas ici, la maison est implantée en centre-ville, à proximité des services et commerces. Cet immeuble sera composé de 28 logements (surtout T2 et T3) dont la moitié dédiée aux personnes vieillissantes. Pourront prétendre à ces logements les personnes (seules ou en couple) relativement autonomes, se déplaçant seules mais pouvant avoir besoin d'aides ponctuelles. Les logements ont été conçus pour leur faciliter la vie; les loyers appliqués correspondront à ceux pratiqués par le parc immobilier de la société d'HLM Bâtir et Loger (loyers conventionnés). Une prestation de service de base (à finaliser mais intégrant notamment la présence à certaines heures d'une maîtresse de maison), à adhésion obligatoire, à un coût abordable s'ajoutera au coût de location.
En rez-de-chaussée, la municipalité deviendra propriétaire d'un local de 141 m² dont une partie sera réservée et

aménagée pour la vie sociale et l'animation de l'immeuble. Ce local pourra également servir de point de rencontre et de partage pour les résidents qui le souhaitent. Le bureau de la maîtresse de maison se trouvera à l'intérieur de ce local. Enfin une partie de celui-ci pourra être mise à disposition de la vie associative l'hormoise.

Et pour compléter le caractère intergénérationnel, une micro crèche sera implantée dans le bâtiment donnant sur un jardin. Ce concept novateur est encore très peu répandu dans notre département.

Une fois encore, nous sommes convaincus que le bien vivre à L'Horme passe notamment par la qualité de l'offre de logement. Les personnes intéressées par ces logements avec services à la personne peuvent, d'ores et déjà, se faire connaitre en mairie.

MÉDIATHÈQUE

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Depuis février, vêtus d'un pull ou d'un tee-shirt orange, Léa et Khaled sont volontaires en service civique en tant qu'ambassadeurs des médias et de l'information au sein de notre médiathèque.

Ils sont suivis et formés par l'association Unis-Cités. Leur projet d'éducation aux médias et à l'information est financé par le Ministère de la Culture. Ils ont pour mission de mener des actions de sensibilisation au numérique et à l'information (développer son esprit critique, protéger ses données, etc.) par le biais d'ateliers interactifs à destination de tous les publics (enfants, adultes) jusqu'à fin juin. Ils ont mené des ateliers d'éducation à l'image avec des classes de cours moyen de la commune. Des ateliers tout public sont également proposés d'ici la fin de leur mission.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre, c'est l'occasion de se questionner sur notre rapport à l'image et à l'information et de développer notre esprit critique.

FIN DE SAISON EN COULEURS

La médiathèque accueille **l'exposition *Illustres illustratrices*** de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia du 4 mai au 20 juin : l'occasion de découvrir des images inédites d'illustratrices jeunesse éditées par l'éditeur d'art *La maison est en carton*. Cette exposition met en avant les différentes techniques d'illustration utilisées (gouache, papiers déchirés, encres, collages...) et rend compte de la place importante pour tout jeune lecteur de l'illustration dans un album jeunesse.

Enfin, à l'occasion du Tour de France, la médiathèque célèbrera la Petite Reine avec une exposition autour du cycle - prêtée par Guy Dumazet - l'hormois et membre du Conseil Municipal.
Cette exposition sera présente durant tout le mois de juillet.

RETOUR SUR ITINÉRANCES EN FÊTE

Entre le 9 et le 21 mai, le réseau des médiathèques du Pays du Gier a fêté la littérature jeunesse et la nature.

AU PROGRAMME, IL Y AVAIT :

- **Une invitée d'honneur, l'auteure-illustratrice Laëtitia Devernay,** des ateliers créatifs, une conférence-échange, des expositions, un concert illustré, un spectacle, des balades contées, des heures du conte, une projection...
- **À la médiathèque de L'Horme, vous avez pu retrouver l'exposition *Illustres illustratrices*** prêtée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.
- **Les élèves de CE1 de l'école André Langard ont participé à un atelier pop-up** avec Laëtitia Devernay.
- **Mercredi 15 mai, c'était l'heure des *Petites Histoires pour Petites Oreilles*** spéciale nature.
- **Et vendredi 17 mai, la médiathèque a accueilli la conférence-échange** avec Laëtitia Devernay et Cécile Boulaire, auteure de *Lire et choisir ses albums, petit manuel à l'usage des grandes personnes* (Didier jeunesse).

Infos pratiques :
La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels en juillet, fermeture du 30 juillet au 17 août, réouverture mardi 20 août 14h.

E-SERVICES / E-ADMINISTRATION

DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN DANS VOS RELATIONS AVEC LES SERVICES DE LA MAIRIE

Depuis septembre 2018, via le site www.ville-horme.fr et cela 24h/24, 7j/7 vous avez la possibilité de :

- Réaliser des démarches en ligne (état civil, citoyenneté, voirie, éducation, jeunesse).
- Vous informer.
- Prendre RDV en ligne pour effectuer des démarches administratives concernant les passeports et CNI (Carte National d'Identité) nécessitant un déplacement en mairie.

Dans la continuité de ces actions, courant juin, afin de faciliter le quotidien des L'Hormois, trois outils numériques vont être installés à l'accueil de la mairie :

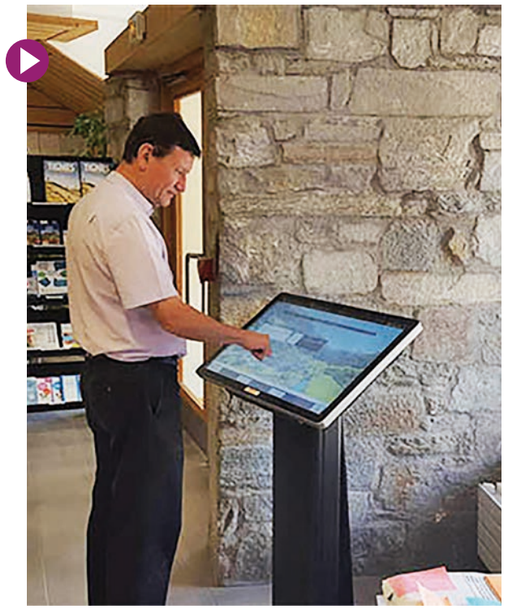

UN PUPITRE VOUS PERMETTANT D'AVOIR ACCÈS :

- Aux actes réglementaires (délibération, permis de construire...).
- Aux informations locales et aux e-services de la mairie.

UN ÉCRAN :

- Diffusion des actualités locales : calendrier des manifestations, des travaux en cours, les informations sur les périodes d'inscription aux écoles, aux accueils de loisirs...

DANS UN TROISIÈME TEMPS, DÉBUT SEPTEMBRE 2019, UN POSTE INFORMATIQUE SERA ÉGALEMENT DISPONIBLE À L'ACCUEIL, VOUS PERMETTANT D'AVOIR ACCÈS :

- Aux e-services municipaux ainsi que ceux de l'État.

Ce poste sera principalement dédié aux personnes qui ne pourraient accéder aux services directement de chez eux ou qui auraient besoin d'un accompagnement dans leur démarche informatique. Un agent se rendra disponible pour les guider tout au long de leurs démarches.

BUDGET 2019

LE BUDGET 2019 DE LA VILLE A ÉTÉ VOTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2019. IL SE CARACTÉRISE PAR UN NIVEAU DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SANS AUGMENTATION, UNE ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉE TOUT EN MAINTENANT LA STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION ET SANS RECOURS À L'EMPRUNT (COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES).

Fonctionnement : 5,5 millions €

- **Même niveau de dépenses qu'en 2014** malgré la reprise en régie de services, la hausse du prix des énergies ; la réorganisation des services et la poursuite des mesures d'économie d'énergie permet de compenser.
- **Des taux d'imposition inchangés en 2019,** malgré des taux inférieurs à la moyenne des communes de notre strate qui nous pénalisent en matière de dotations d'Etat et de subventions.
- **360 000 euros de recettes en moins** (en niveau par rapport à 2013), suite aux baisses des dotations de l'État : prélèvement pour contribution au redressement des finances publiques, écrêtement dû à notre potentiel fiscal.
- Le fonctionnement intègre une enveloppe voirie auprès de Saint-Étienne Métropole pour **122 000 euros et 118 000 euros pour de grosses dépenses d'entretien** sur les bâtiments et équipements publics.
- Un constat : les services à l'enfance (périscolaire, extrascolaire et cantine), les services culturels (saison, animations, médiathèque) et d'une manière générale les services à la population voient leur **fréquentation régulièrement augmentée.**

Investissement : 3,3 millions €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS

Travaux sur les bâtiments et équipements publics :

- **Mairie, maison des médias** : mise en place d'une gestion technique à distance du bâtiment (permet un pilotage à distance des installations techniques : mesures, régulations, modification de paramètres tels que température et heures de fonctionnement). La plupart des bâtiments seront ainsi équipés permettant d'importantes économies d'énergie ; signalétiques lumineuses.
- **Écoles :** mise en accessibilité, étanchéité toiture école Langard, réfection de locaux, acquisition de matériels pour la cantine.
- **Équipements sportifs :** chaudière du stade, réfection plafond extérieur du complexe des Berges du Gier.
- **Salle Pian di Sco :** mise en accessibilité (concerne principalement l'espace toilettes, l'espace cuisine, les huisseries extérieures).
- **Maison intergénérationnelle :** acquisition d'un espace d'animation en rez-de-chaussée.
- **Cimetière :** poursuite reprise des murs.

Équipements et matériels :

- **Mobilier** pour réaménager la cuisine de la salle Pian di Sco.
- **Matériel d'entretien** des espaces verts suite au passage en zéro phyto.
- **Remplacement** d'un camion du centre technique et achat d'un aspirateur de voirie.
- **Application du plan pluriannuel** de renouvellement du matériel informatique.

Urbanisme, environnement, habitat :

- **Éco quartier Les Berges du Gier :** poursuite de l'acquisition échelonnée des équipements publics, phase de commercialisation des terrains.
- **Opération « cœur de ville »** (face à l'éco quartier) : après les opérations de démolition, construction à venir d'un immeuble au bas de la rue Ferrouillat.
- **Rue des Cités et carrefour boulevard de Saint Paul :** poursuite des travaux d'aménagement.
- **Route de Planèze :** poursuite du cheminement piétons et réalisation d'un plateau afin de limiter la vitesse.
- **Rénovation** peinture de la passerelle du parc urbain.
- **Éclairage public :** poursuite du remplacement des ballons fluorescents (lampes à vapeur de mercure) énergivores et dont la production est devenue interdite suite à une directive communautaire.

TRAVAUX

Conformément aux orientations de notre programme en matière d'environnement et de développement urbain, nous pouvons enfin percevoir les premières concrétisations de dossiers qui ont nécessité plusieurs années de préparation et d'instruction et dont la pleine réalisation s'inscrit pour certains dans un plan pluriannuel d'investissement qui ira au-delà du mandat actuel et que, pour la majorité d'entre nous, nous espérons pouvoir poursuivre.
Permettre aux L'Hormois de bien vivre dans leur commune, dans un environnement sans cesse amélioré, en favorisant une offre d'habitat de qualité et diversifiée répondant aux besoins de tous les ménages à travers la possibilité de parcours résidentiels, telle est notre ligne de conduite.

ÉCO QUARTIER LES BERGES DU GIER

La phase de commercialisation des terrains est maintenant lancée. Un promoteur s'est positionné sur un premier îlot qui devrait accueillir **une opération de 16 logements en accession à la propriété : *l'îlot Pasteur*.** Un compromis a été signé et nous espérons que la période de commercialisation des logements qui vient de débuter sera favorable.

D'autres contacts sont en cours sur d'autres parcelles.
Dès cet été les travaux de démolition des bâtiments mitoyens avec les aménagements d'entrée de ZAC le long de l'avenue Pasteur devraient être entrepris.

En parallèle, la halle Pasteur (qui ne fait pas partie des tènements propriétés de la commune) a trouvé un acquéreur dont nous espérons que les projets d'aménagement pourront se concrétiser dans des délais raisonnables.

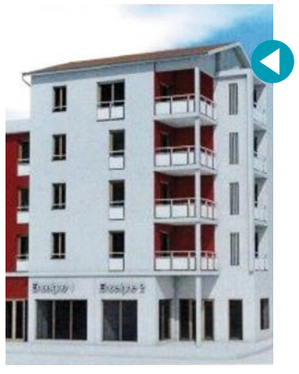

CŒUR DE VILLE

Rappel de l'objectif de l'opération :
Maîtriser les évolutions problématiques sur un quartier d'habitat ancien voire vétuste, aérer et modifier l'image du cœur de ville face à un éco quartier venant en résorption d'une friche industrielle.

- **ÎLOT EST** (angle rue Ferrouillat et avenue Pasteur)

Prochainement Loire Habitat va déposer le permis de construire pour un immeuble de 11 logements, essentiellement des T2 et T3 à la location, avec 2 commerces en pied d'immeuble. Cela permettra notamment de favoriser le rapprochement des personnes qui le souhaitent du centre-ville et des services.

- **ÎLOT OUEST**

Les procédures d'acquisition continueront à se faire au gré des ventes. La première phase de démolition d'urgence (effondrement de toiture) est terminée.

MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les travaux d'édification vont bon train. Ils devraient se terminer d'ici un an. Les 28 appartements de cette maison (essentiellement des T2 et T3) seront en location et seront attribués pour moitié à des seniors avec mise en place d'une base commune de services à la personne, pour moitié à d'autres ménages. Une salle d'animation acquise par la mairie sera mise à la disposition des résidents et permettra l'accueil d'autres activités. Un local est également projeté pour l'accueil d'une micro crèche, renforçant ainsi le côté intergénérationnel souhaité.

RUE DES CITÉS ET CARREFOUR BOULEVARD DE SAINT PAUL

Les travaux d'urbanisme (réfection des réseaux humides, enfouissement des réseaux secs, réalisation de cheminements piétons et de zones de parking structurées, création d'espaces verts et plantation d'arbres, réfection de la chaussée, remplacement de l'éclairage public) sont maintenant terminés. Nous remercions une nouvelle fois les riverains pour leur compréhension qui a facilité la bonne réalisation du chantier. Nous continuerons à agir auprès de Gier Pilat Habitat afin qu'il concrétise les projets qu'il avait envisagés sur l'évolution de l'habitat des Cités. Attention la rue des Cités devient à double sens sur toute sa longueur et la circulation au niveau des carrefours avec le boulevard de St Paul et le cours Marin sont modifiés.

DÉMOLITION DES IMMEUBLES DÉSAFFECTÉS D'IMMOBILIÈRE RHÔNE ALPES

Immobilière Rhône Alpes, une fois les immeubles démolis, rétrocèdera les terrains à la commune. Ils ne seront pas destinés à être reconstruits mais seront à terme aménagés afin d'améliorer l'environnement de proximité ; ils permettront également d'aérer la traversée de notre commune et de faire des ruptures dans l'alignement des constructions le long de l'avenue Berthelot.

ROUTE DE PLANEZE

La deuxième partie du cheminement piétons entre la route des Côtes et les derniers lotissements créés a été réalisée, permettant ainsi une sécurisation des déplacements sur une voie très fréquentée. C'est un revêtement de type sable qui a été retenu permettant de maintenir la perméabilité des sols. Afin de couper la vitesse de certains véhicules un plateau traversant surélevé a été mis en place.

LOTISSEMENT LA BORIE ET ROUTE DE BATTANT

Les travaux d'infrastructure de la première tranche (25 lots) devraient être terminés fin mai ; les premières constructions pourront alors sortir de terre.
Les travaux de raccordement du lotissement au réseau d'assainissement ont nécessité de faire des tranchées route de Battant. Nous profitons donc de l'opportunité des travaux de réfection qui sont nécessaires pour anticiper la réalisation d'une première tranche de trottoir, permettant ainsi un gain financier très important.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ :

- **Dans les écoles,** une première partie des travaux a été réalisée pendant les vacances scolaires de printemps, la suite interviendra pendant les grandes vacances.
- **Salle Pian di Sco :** remplacement de toutes les menuiseries extérieures dont le sas d'entrée, agrandissement de la cuisine sur l'espace de stockage attenant, réfection des toilettes, restructuration de la salle de rangement. Ces travaux seront réalisés sur la période d'été.

CULTURE

SAISON CULTURELLE

Depuis 3 ans, la saison culturelle et la médiathèque font partie d'un même « pôle culturel » afin de proposer à chacun un accès à la culture qui lui correspond.

Les événements proposés se répondent ou se complètent. Les rendez-vous à la médiathèque sont en accès libre, ceux de la saison sont à tarif étudié et aucun groupe d'âge n'est laissé de côté : des plus petits, aux scolaires, aux familles, comme au « tout » public.

La saison est composée d'une petite vingtaine de spectacles. La moitié de ceux-ci est choisie afin d'être présentée au tout public mais également travaillée par les collégiens ou lycéens des établissements de la vallée. Certains sont plus spécialement choisis pour les élèves de maternelle ou de primaire et donnés gratuitement pour les enfants fréquentant les écoles de la commune.

Nous sommes convaincus que nous avons le devoir d'aider les jeunes à devenir des citoyens éclairés. La culture est un des moyens d'y parvenir.

Cet axe de notre politique culturelle, cette volonté forte d'agir auprès de ces citoyens en devenir, guide le choix des spectacles - qui sont le plus souvent du théâtre. Cela explique en grande partie pourquoi notre saison n'a pas la couleur du « grand divertissement » !

AINSI ...

le vendredi 29 mars à 14h et 20h30 ont été données 2 représentations des *Femmes Savantes* par la Compagnie du Détour.
Chaque représentation a fait salle comble !

La Compagnie du Détour nous a présenté ces *Femmes Savantes* dans le secret d'une cuisine. Lieu de vie central de la maisonnée, la cuisine est devenue lieu de revendication, remplaçant le salon où l'on reçoit, le corps droit, les manières raides, dans une politesse exagérée. Aucune concession n'a été faite au texte de Molière : tout s'est joué en alexandrins ! Agnès Larroque, la metteure en scène, a fait le choix du burlesque et d'une distribution 100% féminine pour cette grande comédie satirique sur la préciosité. Les personnages étaient divinement bien servis, la langue de Molière vraiment présente. Moment jubilatoire et complètement décalé fortement apprécié du nombreux public !

Le vendredi 5 avril les élèves des 2 classes de CM1/CM2 de l'École André Langard ont présenté au théâtre, devant les élèves de l'école entière, le résultat de leur travail ayant pour thème : « Entre poésie et chant, le slam à la découverte de soi » mené avec l'artiste RLM - Ahmed Zouaoui.

Les 49 élèves ont débuté le projet avec des animations en médiathèque autour de la chanson française et de la poésie. Puis l'artiste a mené des ateliers d'écriture et de mise en voix-chant pour un total de 25 heures, l'objectif étant que les élèves écrivent quatre chansons et qu'ils la chantent. Les textes sont exposés à la médiathèque.

Les élèves de CM1/CM2 de l'école Francis Nicolas ont, quant à eux, travaillé à un projet danse avec Mireille Barlet et les Ballets Contemporains de Saint Etienne pour une douzaine d'heures. *Dansons sous la pluie*, le fruit de leur travail, a été présenté en ouverture de notre Fête de Printemps (ex carnaval) ; puis la presque totalité des élèves scolarisés à L'Horme les ont rejoint pour un final dansant et joyeux, préparé en amont dans les classes avec les professeurs et les artistes.
Cette grande fête est venue clore une année où chaque élève de L'Horme a rencontré la danse contemporaine : spectacle à La Buire, ateliers, rencontre d'artistes, flashmob...

Le jumelage d'une classe et d'un artiste pour un projet théâtre, danse, musique, arts plastiques... complète le parcours de spectateur des élèves.

Ces projets ont bénéficié de financements croisés : des écoles, de la Délégation Académique aux Arts et à la Culture de l'Académie de Lyon et de la Ville de L'Horme.

Le vendredi 22 mars, 60 participants d'horizons divers : lycée professionnel Claude Lebois de Saint-Chamond, habitants de L'Horme, de Lyon et étudiants du BTS Agrotec de Vienne ont présenté *Port du Casque Obligatoire* : 6 fictions théâtrales.
Chaque groupe a écrit de son côté une fiction de 15 minutes, puis les 6 groupes se sont réunis à La Buire pour un stage de 3 jours de mise en commun et de création du spectacle final dans lequel ils étaient comédiens, bruiteurs, techniciens ou reporters.

Ce projet original a été mené principalement grâce au soutien financier du fonds de dotation InPACT • Initiative pour le partage culturel, de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il a bénéficié aux élèves du lycée Claude Lebois dans le cadre du partenariat de confiance que nous avons avec cet établissement et aux habitants de L'Horme.

Depuis son ouverture, l'Espace Culturel La Buire est un lieu de création.
Pendant les résidences, les artistes vivent à L'Horme, y logent parfois - consomment : ce qui donne un peu de vie à notre commune. La plupart du temps nous accueillons des compagnies ligériennes. Des relations intimes se tissent entre les artistes accueillis et notre commune qui nous permettent, chaque année, d'intégrer plusieurs créations dans notre saison.

Le budget alloué à la culture représente **environ 8% du budget de la commune**. Ce choix est un vrai pari politique : celui d'un investissement sur l'avenir, pour l'émancipation de chacun des citoyens que nous sommes.

SOCIAL

DANS LES COULISSES DU SYSTÈME D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE

La ville de L'Horme dispose d'un multi accueil de 18 places. Il propose un accueil régulier (crèche), un accueil occasionnel (halte-garderie) ainsi qu'un accueil d'urgence.

Ce multi accueil est ouvert à tous mais afin de faire face à de fortes demandes, il est nécessaire de les prioriser. Ainsi, l'attribution des places se fait uniquement avec une grille de critères attribuant des points en fonction des situations familiales et professionnelles. Cette grille objective les choix. Il s'agit de permettre à toutes les familles d'avoir une chance d'obtenir une place. Les familles sont alors départagées en fonction d'un barème très précis. Permettre aux parents actifs d'avoir un mode de garde est une des principales préoccupations. Les situations de fragilité patente comme le handicap ou l'urgence, qu'elle soit sociale ou médicale, sont également prises en compte.

La collégialité de la commission d'attribution des places offre une garantie d'impartialité, de transparence et de justesse. La commission se réunit une fois par trimestre et présente les dossiers de façon anonyme.

En cas de non disponibilité de places, les familles peuvent être accompagnées par le relais Petite Enfance pour trouver une autre solution. Ce peut être par exemple l'embauche d'une assistante maternelle. Le règlement de la commission et le détail des critères d'attribution des places sont disponibles sur www.ville-horme.fr.

Contact :
creche.lespetitscalins@ville-horme.fr / 04 77 22 61 33

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, TOUS CONCERNÉS !

Dans le monde, 1,3 milliard de tonnes d'aliments sont jetées ou perdues chaque année ce qui correspond à 1/3 des aliments produits sur la planète. En France, nous gaspillons 9 millions de tonnes de nourriture soit 137 kg par personne. Les restaurations scolaires gaspillent 1.6 millions de tonnes de nourriture.

Pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, nous accueillons des volontaires en service civique. Laurine et Marine ont pour mission au sein de l'accueil de loisirs de sensibiliser les enfants et l'équipe d'animation sur notre rôle et nos responsabilités face à cet enjeu.

Depuis le mois de février, elles mènent un projet permettant de chiffrer notre gaspillage, de nous rendre responsable face à notre comportement alimentaire. Les enfants pèsent leurs déchets et réalisent un compost. Les enfants s'inscrivent, de façon ludique, dans une démarche citoyenne en comprenant et en luttant contre le gaspillage alimentaire dans leur quotidien.

LES VACANCES

La santé et le bien-être étaient l'enjeu des vacances de printemps, la plupart des activités proposées par l'équipe d'animation incluaient une de ces deux thématiques. Le comité départemental du Sport Adapté de la Loire est intervenu pour partager un moment convivial et sportif. Des sports adaptés pour tous ont étés proposés. Ils ont également animé des débats, autour de vidéos, sur les différences auxquelles les enfants pouvaient être confrontés au quotidien. La journée a été un véritable succès, les enfants ont pu s'exprimer et exposer leurs interrogations.

Un été rythmé pour les jeunes de 3 à 17 ans.

L'équipe d'animation accompagnera les enfants de 3-5 ans sur le thème *voyage à travers les époques*, pour les 6 à 14 ans le thème sera *voyage cosmopolitain*. La musique sera à l'honneur pour les 14 -17 ans. Nous proposerons différentes animations comme la baignade. Nous aurons le plaisir d'accueillir la sécurité routière avec les mini-motos et un inter centre pour participer à la coupe du monde de Korfball.

Les séjours avec nuitées :

4 à 6 ans	**LES CONTES**	11 au 12 juillet	**2 jours - 1 nuit**	Entre 20€ à 45€
7 à 8 ans	**LA NATURE**	15 au 17 juillet	**3 jours - 2 nuits**	Entre 40€ à 90€
9 à 11 ans	**RADIO & DÉVELOPPEMENT DURABLE**	23 au 26 juillet	**4 jours - 3 nuits**	Entre 60€ à 134€
11 à 13 ans	**100% HIP-HOP**	9 au 12 juillet	**4 jours - 3 nuits**	Entre 60€ à 80€
14 à 17 ans	**ORGANISATION D'UN FESTIVAL**	8 au 12 juillet	**5 jours - 4 nuits**	Entre 40€ à 80€
14 à 16 ans	**RÉALISATION D'UN CLIP VIDÉO AVEC « LES TEMPILIERS »**	9 au 12 juillet	**4 jours - 3 nuits**	Entre 30€ à 60€
8 à 14 ans	**ASSE**	Juillet ou août	**6 jours - 5 nuits**	40€

Renseignements :
education@ville-horme.fr / 04 77 31 89 82

LES PROJETS DU CME

Mi-janvier, le Conseil Municipal Enfants a passé une demi-journée à Saint-Étienne pour visiter les locaux de la cuisine centrale d'Elior, fournisseur de la restauration scolaire. Cette visite était en lien direct avec un de leurs deux projets de l'année « Comment bien se nourrir ? ».

Les enfants ont reçu des explications de la part du directeur d'Elior à chaque poste de l'atelier :

- La réception des produits de base.
- Le stockage de ces produits : congélateurs, frigos ou rayonnages (suivant les produits).
- La préparation des plats : accommodement ou cuisson.
- La préparation des barquettes.
- L'expédition des barquettes.

Après ces explications très précises, les enfants ont posé de nombreuses questions intéressantes qui leur ont permis de mieux comprendre la préparation de leurs repas et plus précisément, pourquoi ils ne mangent pas plus souvent des frites ou des hamburgers ! Dorénavant les enfants du CME savent répondre à leurs petits camarades, voisins de table à la cantine.

Depuis le mois de mars, le CME a travaillé sur son second projet de l'année : « l'eau du barrage au robinet ».

Après plusieurs séances d'approche du sujet, à l'occasion de leurs réunions mensuelles, les enfants se sont rendus sur les barrages du Dorlay à la Terrasse-sur-Dorlay, de la Rive et de Soulage à Saint-Chamond sur une demi-journée le 15 mai. Des membres du CERPI, (association l'hormoise) ont organisé cette visite et ont répondu à toutes les questions des enfants.

LA VILLE DE L'HORME, **LABELLISÉE « COMMUNE SANS PESTICIDE »**

La ville de L'Horme est aujourd'hui officiellement une commune sans pesticide, en effet elle fait partie des 16 communes de la Loire à avoir obtenu le label « communes sans pesticide ».

Depuis 2015 la démarche des élus de la commune en étroite collaboration avec les services techniques a permis d'arriver à ce résultat. Sans la volonté de tous, nous n'aurions pas obtenu ce résultat, mais cela n'est que le début de l'action communale. Maintenant c'est à nous de convaincre les L'Hormois et les L'Hormoises, qu'ils soient jardiniers amateurs ou qu'ils entretiennent leur propriété de proscrire les produits phytosanitaires dans leur usage en général pour le bien de tous.

RAPPEL

Le ramassage des déchets est une compétence de Saint-Étienne-Métropole, qui gère le ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif en porte à porte, de ce fait il n'y a pas de service pour le ramassage des encombrants (électroménagers, déchets verts, bois et déchets divers).

Ceux-ci doivent impérativement être emportés en déchèterie, soit à Saint-Chamond soit à Lorette.

RECRUTEMENT

La mairie recrute 2 personnes sur juillet et août pour des travaux d'entretien voirie et espaces verts.

Les missions sont les suivantes : assurer la propreté de la commune, débroussailler, tondre et effectuer diverses interventions liées à l'activité du service technique.

Merci d'adresser vos candidatures par mail à : mairie@ville-horme.fr

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

EMBELLISSEZ VOTRE VILLE EN FLEURISSANT VOS BALCONS ET JARDINS ET GAGNEZ UN BON D'ACHAT !

Ouvert à tous ! Remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et déposez-le en mairie avant le mercredi 3 juillet.
Passage du jury le samedi 6 juillet.
Toute inscription est gratuite et tous les participants seront récompensés !

BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS FLEURISSEMENT 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

☐ Catégorie balcon ☐ Catégorie maison

Inscription à rapporter en mairie avant le mercredi 3 juillet.